

2^{EME} PARTIE : FORMULAIRE DE DEMANDE
FORMULAIRE ICH-09

29 AOUT 2008

Demande d'accréditation d'une organisation non gouvernementale pour assurer des fonctions consultatives auprès du Comité	
1. Nom de l'organisation :	DASTUM (dastum signifie collecter en breton)
2. Adresse de l'organisation :	16, rue de la santé 35000 Rennes dastum @ dastum.net
3. Pays où l'organisation est active :	FRANCE ☒ national ☐ international (veuillez préciser :) ☐ dans le monde entier ☐ Afrique ☐ États arabes ☐ Asie & Pacifique ☐ Europe & Amérique du Nord ☐ Amérique latine & Caraïbes Veuillez énumérer le/les principal(aux) pays où elle est active:
4. Date de sa création ou durée approximative de son existence:	23 / 11 / 1972
5. Objectifs de l'organisation :	350 mots maximum - Collecter, sauvegarder, transmettre le patrimoine culturel oral de la Bretagne historique - Aider et coordonner les groupements culturels et associations qui œuvrent dans le même but.

6. Activités de l'organisation en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
6.a. Domaine(s) où l'organisation est active : ☒ traditions et expressions orales ☐ arts du spectacle ☐ pratiques sociales, rituels et événements festifs ☒ connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ☐ savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel ☐ autres domaines – veuillez préciser :
6.b. Principales activités de sauvegarde dans lesquelles l'organisation est impliquée : ☒ identification, documentation, recherche (y compris le travail d'inventaire) ☒ préservation, protection ☒ promotion, mise en valeur ☐ transmission, éducation formelle et non formelle ☐ revitalisation ☐ autres mesures de sauvegarde – veuillez préciser :
6.c. Description des activités de l'organisation : 750 mots maximum <i>cf document joint</i>
7. Ses expériences de coopération avec les communautés, les groupes et les praticiens du patrimoine culturel immatériel : 350 mots maximum <i>cf document joint</i>
8. Documentation sur les capacités opérationnelles de l'organisation : Veuillez décrire en détail les capacités opérationnelles de l'organisation à l'aide des documents appropriés, comme énoncé au paragraphe 94 des Directives opérationnelles.
8.a. Membres et personnel : Veuillez présenter les pièces justificatives. <i>cf document joint</i>

Formulaire ICH-09 (2008) – Demande d'accréditation pour une ONG

8.b. Personnalité juridique reconnue : Veuillez présenter les pièces justificatives.	cf documents joints
8.c. Durée d'existence et activités : Veuillez présenter les pièces justificatives.	cf documents joints
9. Personne à contacter pour la correspondance : cquimbart @ dastum.net	Charles Quimbart, directeur 02 99 30 91 00
10. Signature :	 Rouven Guézennec, Président de Dastum-

dastum

16 rue de la Santé
35000 Roazhon / Rennes

☎ 02 99 30 91 11

🌐 www.dastum.net

dastum

16 straed / rue de la Santé
35000 Roazhon / Rennes

☎ 02 99 30 91 00 ☎ 02 99 30 91 11

dastum@dastum.net www.dastum.net

6 C DESCRIPTION DES ACTIVITES DE DASTUM

1-COLLECTER De la collecte au réseau Dastum L'association Dastum s'est donnée pour missions de rassembler les collectes effectuées en Bretagne sur le patrimoine oral. Le contenu s'est d'abord centré sur l'aspect musique, chants et contes pour s'ouvrir aux différentes croyances, proverbes et dictons pour s'intéresser récemment aux histoires de vie des « porteurs de tradition ». Dastum doit donc tisser un véritable réseau avec les différents collecteurs, privés ou associatifs, afin de leur expliquer ses missions et arguer des intérêts réciproques à ce que leurs collectes soient mises à disposition du plus grand nombre en échange d'une pérennisation des supports. Chaque déposant signe un « contrat de dépôt » dans lequel est stipulé les différents droits et devoirs des deux parties (droit de reproduction, de communication, d'édition)

Moyen humain : Dastum a d'abord sollicité son réseau proche (les fondateurs) pour alimenter son fonds. Depuis peu nous avons le projet d'avoir deux « Conservateur du patrimoine oral » l'un en Haute Bretagne l'autre en Basse Bretagne, pour remplir cette fonction d'animateur de réseau tout aussi bien capable d'aller chercher des collectes que de répondre à des questions précises sur ce domaine. (cf profil de poste en 8 -C). Celui que nous avons embauché pour la Haute Bretagne a un master d'Histoire, est l'auteur d'une importante collecte en Haute Bretagne, est titulaire d'un DE de Musiques Traditionnelles et est par ailleurs un militant associatif responsable d'un festival de Chants traditionnels

2-SAUVEGARDER : Ces supports sont ensuite numérisés, chantier débuté en 1999, documentés, item par item, puis mis en consultation sur Internet. La base de donnée documentaire est accessible chez tout un chacun. Le logiciel accueillant cette base de donnée est sur Alexandria-6 ce qui permet des interrogations à différents niveaux (collection, fonds, enquête, collecteur, item). Un document sur le traitement documentaire des archives sonores a été élaboré avec la BNF et la FNAS, qui fait référence actuellement. Les autres documents (photos, cahiers de chansons sont aussi en cours de numérisation et de documentation

Moyen humain : un documentaliste, une aide documentaliste chargées de rendre l'information accessible à tous. Deux techniciens de numérisation, issus d'emplois aidés qui se sont formés sur place à la numérisation. Notre protocole de numérisation est reconnu par la BNF, dont nous sommes pôle associé par l'intermédiaire de la FAMDT, et l'INA.

3-TRANSMETTRE :

DIFFUSION : LES POINTS DE CONSULTATION : L'association a toujours cherché à rendre public ce qui avait été collecté. Cependant le son n'est pas disponible, principalement pour des raisons de droit, sur Internet ; le site existe depuis 1999, et il nous faut donc multiplier notre présence sur le territoire. Des points de consultation existent actuellement dans nos Pôles associés. D'autres se mettent en place depuis deux ans dans les écoles de musique, les Archives Départementales et les écomusées.. Nous sommes régulièrement sollicités pour des demandes de documentation très diverses allant de l'aide à la création d'une exposition thématique à des demandes personnelles (répertoire familial par exemple).

Moyen humain : informaticien, conservateur du patrimoine oral, documentaliste, directeur

LES EDITIONS : Depuis sa création Dastum mène une politique éditoriale afin de valoriser ses archives. C'est aussi le moment privilégié pour effectuer un travail documentaire de fond sur un domaine précis (ex : les métiers en Bretagne, le style d'un chanteur, la danse d'un pays, la biographie d'un musicien etc..)

Moyen humain : un responsable des éditions
 Nous éditons une revue bimensuelle (MUSIQUE BRETONNE, *l'actualité du patrimoine oral de Bretagne*) qui fait le point tant sur les dernières recherches que sur l'évolutions des pratiques liées au patrimoine oral en Bretagne

Moyen humain : une assistante de publication

LA FORMATION : Nous intervenons régulièrement dans des formations sur la collecte, la numérisation, la documentation, le patrimoine oral, l'oralité.

Nous organisons cette année , avec l'IRPa, deux jours de rencontres sur le Patrimoine Culturel Immatériel à Rennes avec le patronage de l'UNESCO à l'adresse des acteurs culturels, individuels ou associatifs, de Bretagne

4-PERSPECTIVES : Continuer de développer le réseau de Points de Consultation (Bretagne et ailleurs)

Travailler en lien avec l'éducation nationale à la diffusion de ce patrimoine vers les écoles en lien avec la notion de patrimoine culturel immatériel et de diversité culturelle

Favoriser la transmission de ce patrimoine en multipliant les formes d'intervention. Et toutes les rencontres avec d'autres formes d'expressions.
 Notre activité se déplace u fil des années du pôle collecter au pôle transmettre. L'importance de celui-ci devenant primordial au fil des années il conviendra de tout mettre en place pour le développer.

7 NOS EXPERIENCES DE COOPERATION AVEC LES COMMUNAUTES, LES GROUPES ET LES PRATICIENS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

RESEAU DASTUM ; l'ensemble de nos activités concourt donc à la création d'un réseau Dastum qui nous maintient en lien permanent avec les informateurs, les collecteurs, les pratiques actuelles (musicales, contées, documentaires)sans oublier les chercheurs.
 A noter que les Pôles associés, associations indépendantes qui oeuvrent à des missions similaires en étant notamment plus présentes sur le terrain en termes d'enquêtes et d'animations locales, avec qui nous avons passé une convention et qui adhèrent à la Charte de Dastum sont présents de droit dans notre conseil d'administration. Ces pôles, au nombre de neuf, sont tous actifs dans la vie musicale bretonne et sont des relais importants de nos actions.

Les consultants (répertoriés) sont ceux qui viennent consulter dans nos locaux et sont en grande majorité des jeunes musiciens en quête de répertoire.

Nos conventions « Points de consultation » avec les écoles de musique permettent un accès direct à nos archives. Ces consultants ne sont pas comptabilisés. Les liens se font avec un professeur responsable.

Nous avons récemment mis en place une convention chercheur-associé pour permettre un accès facilité à nos archives en échange de la possibilité d'utiliser d'une manière ou d'une autre leurs travaux.

Le lien avec les praticiens se fait aussi par notre revue Musique Bretonne qui demeure la seule revue à aborder la vie musicale, professionnelle ou amateur, en Bretagne et de s'en faire l'écho. Un agenda fait aussi état des principales manifestations programmées.

Il faut noter que nous étions le correspondant de l'IRMA et de l'EPCC Spectacle Vivant en Bretagne pour la mise à jour des annuaires de la musique. Nous ne pouvons plus, faute de moyens, assurer cette mission. Nous gardons cependant un rôle d'expertise dans ce domaine. Nous venons de mettre en place une commission danse afin que les principaux acteurs se rencontrent et fassent état de leurs demandes vis-à-vis de Dastum. Une mise à jour des fiches de danse présentes sur notre site (Panorama de la musique bretonne) et une meilleure visibilité de celles-ci est en cours.

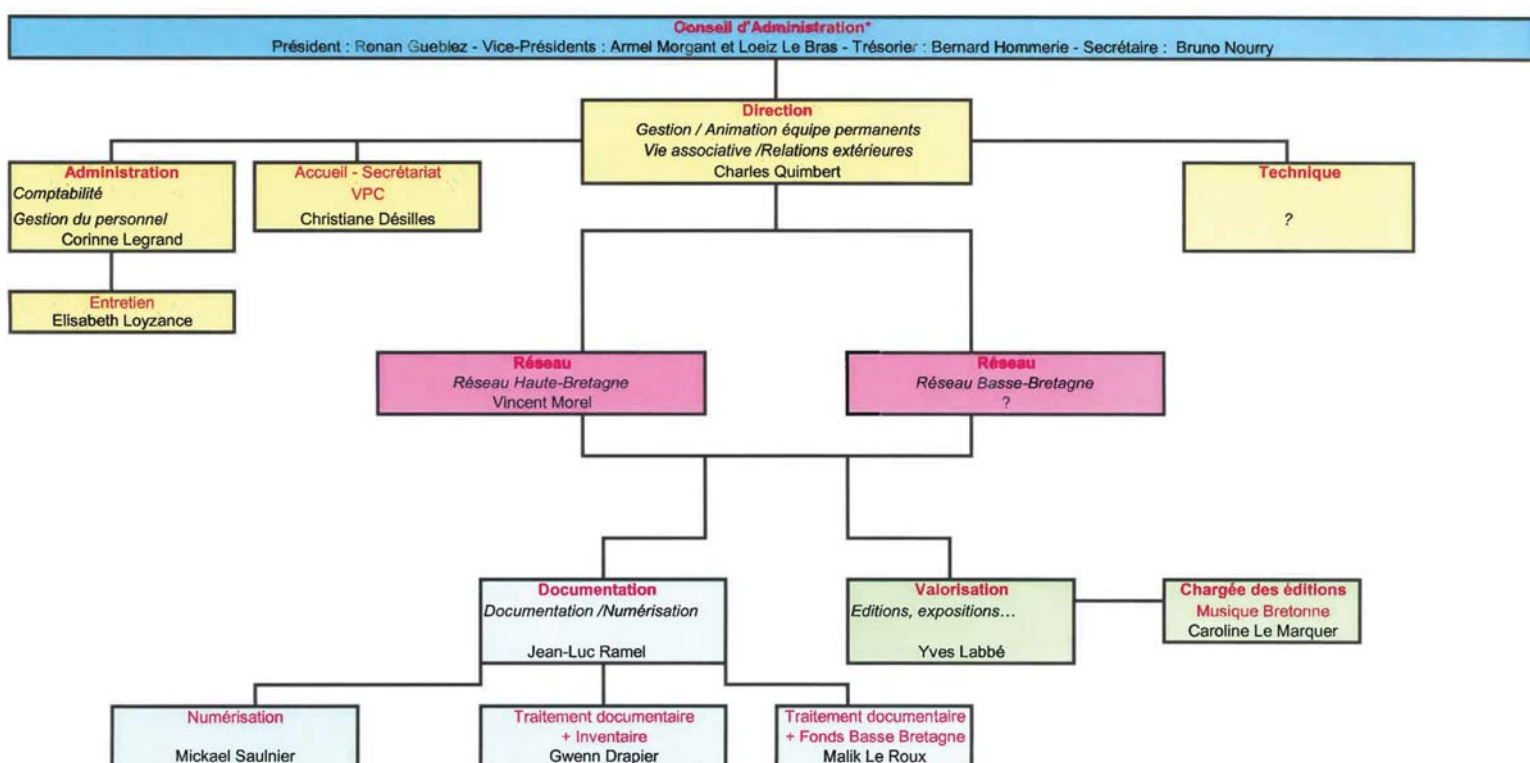
8 DOCUMENTATION SUR LES CAPACITES OPERATIONNELLES DE L'ORGANISATION

8-a Membres et Personnel

Catégorie d'adhérent	Nombre
Adhérent individuel	26
Adhérent associatif	30
Adhérent consultant	54

Salarié	Fonction
DESILLES Christiane	Secrétaire
DRAPIER Gwenn	Aide documentaliste
LABBE Yves	Responsable éditions
LE MARQUER Caroline	Assistante de publication
LE ROUX Malik	Numérisateur
LEGRAND Corinne	Secrétaire-Comptable
LOYZANCE Elisabeth	Femme de ménage
MBODJ Mathias	Informaticien
MOREL Vincent	Conservateur du patrimoine
QUIMBERT Charles	Directeur
RAMEL Jean-Luc	Documentaliste
SAULNIER Mikael	Assistant de numérisation

DASTUM



Localisation des futurs points de consultation Dastum en 2007





Association « Dastum »

STATUTS

(Adoptés par l'Assemblée Générale du 11 mai 1996,
modifiés par l'Assemblée Générale du 30 mai 1999,
et par l'Assemblée Générale du 15 mai 2004.

ARTICLE 1 - Fondation, durée et siège social

L'association Dastum a été créée en 1972. Elle a été déclarée à la préfecture d'Ille et Vilaine le 23 novembre 1972.

Dastum est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle regroupe des personnes morales et physiques. Sa durée est illimitée. Elle a son siège social au 16 rue de la Santé à Rennes (35).

ARTICLE 2 - Missions

L'association Dastum a pour missions :

- Collecter, sauvegarder, et promouvoir le patrimoine culturel de la Bretagne historique,
- Aider et coordonner les activités des groupements culturels et associations qui oeuvrent dans le même but.

ARTICLE 3 – Moyens

Les moyens d'actions de Dastum sont constitués par les activités de ses membres, personnes physiques ou morales et le travail des salariés.

ARTICLE 4 – Ressources

Les ressources de l'association sont :

- les cotisations des membres,
- les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et toutes autres personnes morales ou physiques,
- les ventes habituelles de biens et de services produits dans le cadre des missions de l'association.

Un compte de résultat et un compte de bilan sont établis, conformément aux normes comptables, après clôture de l'exercice qui est fixé au 31 décembre de chaque année.

*Dastum. Saveteiñ.
Trenzkas an hengoun dre
gomz bag ar sonerezh e Breizh* | *Collecter, Sauvegarder.
Transmettre le patrimoine
oral et musical de Bretagne*

16, stradael La Santé - 35000 Roazhon / 16, rue de La Santé - 35000 Rennes

☎ 02 99 30 91 00 - 📠 02 99 30 91 11



Charte Dastum

Recueillir, sauvegarder, transmettre le patrimoine oral de Bretagne

Considérant :

- que la tradition populaire de Bretagne (chant, musique, danse, conte, légende, etc.) constitue une immense richesse culturelle, linguistique, artistique et patrimoniale, fondamentale pour l'humanité et pour l'identité culturelle de la Bretagne et des Bretons,
- que cette richesse est par nature principalement immatérielle et réside dans la mémoire de milliers d'individus,
- que la transmission de ce patrimoine par tradition orale est remise en cause par la mutation de la société,
- que ce patrimoine immatériel disparaît peu à peu avec les individus qui en sont les derniers dépositaires,

Nous affirmons :

- que cette immense richesse doit être recueillie, sauvegardée et transmise aux générations futures,
- que pour cela il est urgent et nécessaire de constituer les Archives du Patrimoine Oral de Bretagne,
- que ce travail de recueil, de sauvegarde et de transmission a une importance capitale :
 - o d'un point de vue patrimonial, linguistique, artistique et scientifique,
 - o au regard du lien social,
 - o pour la construction de l'identité culturelle des générations à venir,
- que ce patrimoine immatériel implique les mêmes égards et les mêmes efforts que le patrimoine matériel, mais selon des modalités qui lui sont spécifiques,
- que ce patrimoine culturel doit non seulement être transmis, mais qu'il doit aussi conserver ou retrouver une place dans les pratiques culturelles contemporaines,
- que la structuration en réseau, encore plus qu'un moyen d'action, constitue pour nous un principe essentiel, garant de la légitimité et de la réussite du projet.

En conséquence, en conformité avec nos statuts et en tenant compte du cadre légal, nous définissons trois axes d'action :

1. La collecte

Il faut :

- prospecter sans relâche, identifier et rencontrer les « porteurs de mémoire » partout où ils se trouvent,
- donner à ces porteurs de mémoire la possibilité de s'exprimer et fixer leur savoir sur des supports durables,
- envisager ce travail de collecte, non pas seulement comme un travail technique de recueil de documents, mais aussi comme une série de rencontres humaines uniques, avec le souci du respect de la personne,
- encourager, encadrer, accompagner, former à la collecte,
- recenser et mettre en réseau tous les individus ou structures qui font, ont fait ou souhaitent faire un travail de collecte pour mieux rassembler les fonds documentaires existants ou à venir,
- étendre le travail de collecte à tous documents, en lien avec la tradition orale (photos, films, archives, cahiers manuscrits, feuilles volantes, instruments de musique, etc.).

2. La sauvegarde

Il faut :

- tout mettre en œuvre pour rendre pérennes les archives (notamment sonores) constituées par les collecteurs. Cela implique la mise en place de moyens qui garantissent la sécurité de la conservation : duplication intégrale des fonds en plusieurs exemplaires à conserver dans des lieux et sous des formats diversifiés et appropriés, adaptation technique permanente, renouvellement régulier des copies,
- renseigner chaque fonds déposé de la manière la plus complète possible afin d'augmenter sa valeur documentaire : renseignements sur le collecteur, sur la constitution du fonds lui-même, sur chaque informateur et description et analyse détaillée des contenus.

3. La transmission

Il faut :

- mettre à disposition de tous, intégralement et gratuitement (avec l'accord des collecteurs et informateurs), les fonds déposés,
- mener une politique d'édition fondée au maximum sur les fonds constitués afin d'en faire connaître la richesse au grand public, et plus largement celle de la culture de tradition orale de Bretagne,
- créer, encourager, accompagner toutes les initiatives de transmission adaptées à l'évolution de la société (cours, stages, ateliers, structuration en école, en association, etc.) Il faut notamment inciter toutes les structures d'enseignement à utiliser les archives sonores de Dastum et à faire connaître son action,
- créer, encourager, accompagner toutes formes de pratiques permettant de faire vivre le patrimoine oral recueilli, qu'il s'agisse des événements les plus confidentiels ou de ceux les plus spectaculaires.

Texte adopté au Conseil d'administration du 2 Juin 2006

8-c Durée d'existence et activités

Récépissé de déclaration

Cf photocopie jointe

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION DASTUM APPROUVE LORS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03/05/2008

A - FONCTIONNEMENT :

Contrat de travail

Embauche Mikaël Saulnier : Mikaël était sous Contrat d'aide à l'emploi jusqu'au 25/07/2007. Il a été embauché sous le régime commun à partir du 26/07/2007 en CDD jusqu'en Décembre 2008 sur le poste de « technicien de numérisation » (décision du CA du 29/06/2007).

Embauche Vincent Morel : Vincent était en CDD jusqu'à la fin du mois d'août sur un poste intitulé responsable de projets. Il a été embauché en CDI, à compter du 01/09/2007 sur le poste intitulé « animateur-conservateur du patrimoine oral de Haute-Bretagne ».

Embauche du directeur : J'ai pris mes fonctions le 16/04/2007.

Congés exceptionnels des salariés

Congés Maladie : Je ne signale ici que ceux qui ont excédé un mois et influencé le fonctionnement de l'institution.

- ❖ Anna Jaouen a été arrêtée du 30/05/2007 au 15/10/2007 ; elle a ensuite été en congés maternité. Ce congé prenait officiellement fin en février 2008.*
- ❖ Gwenn Drapier a été arrêtée du 04/09/2007 jusqu'au 21/10/2007 période qui précédait un congé de maternité allant en fait jusqu'en septembre 2008.*
- ❖ Accident du travail : Malik Le Roux a été arrêté suite à un accident de la route, heureusement sans gravité pour lui, du 09/03 au 18/03/2007. Cet accident a eu lieu sur son temps de travail et il a perdu son véhicule personnel à cette occasion.*

Rupture de contrat de travail

En décembre 2007 Ronan Le Corre nous annonçait son souhait de quitter Dastum. Son départ sera effectif le 14/03/2008.

Stagiaires

En 2007 nous avons accueilli 3 stagiaires :

- ❖ *Matthieu Lenhard du 19/02/2007 au 23/02/2007, stage de breton.*
- ❖ *Delphine Ricaud du 03/07/2007 au 31/08/2007, élaboration d'une base de données concernant un fonds de photos inédits.*
- ❖ *Annick Boudreau, stagiaire québécoise a été accueillie trois jours en octobre 2007.*

Règlement intérieur

Un règlement intérieur a été proposé au CA (non obligatoire), il est à actualiser.

Fiches de poste

Sur l'année 2007 chaque salarié aura été rencontré par le directeur avec qui il a rediscuté et actualisé sa fiche de poste. Celles-ci ont été ensuite présentées et approuvées par le CA du 25/01/2008. Le représentant du personnel rencontre le directeur une fois par mois.

Formation :

Le plan de formation a été utilisé en 2007 sur un DIF et une formation individuelle.

Animation:

Nous avons à cœur de mener à bien un programme d'animations qui permet tout à la fois de promouvoir nos éditions par des animations spécifiques mais aussi surtout d'être présent sur le terrain et de nouer ainsi de nombreux contacts.

- *Mercredi du Thabor (Tombées de la nuit)*
- *Bogue d'or à Redon (Contes Populaires HB)*
- *Fest-noz à Plouray (sortie Manu Kerjean)*
- *Ecomusée de Montfort (Mille Métiers)*
- *Jeudi de l'histoire aux Champs Libres (Mille Métiers)*
- *Les Bordées de Cancale (Mille Métiers)*
- *Soirée contes à Saint Georges de Gréhaigne (Contes populaires HB)*
- *Veillée à Hanvec (Mille Métiers)*
- *Veillée au manoir de Kernault (Mille Métiers)*
- *Veillée aux Fougerets (Mille Métiers)*
- *Club de la presse à Rennes*
- *Stands généraux : Saint Chartier, Concours de sonneurs à Gourin, Monterfil, Bovel, anniversaire du KKR à Rennes*
- *Jury à la truite du Ridor*

Chacune de ces animations est l'occasion d'avoir un point presse ou une interview avec les radios locales.

B – EDITIONS :

- ❖ **Mille Métiers** : 2007 a vu la sortie tant attendue du CD Mille Métiers. L'objet est très réussi d'une qualité documentaire et graphique remarquable ce qui compense agréablement la longue attente. Il s'agit donc d'un double CD agrémenté d'un livret très richement documenté de quelques 160 pages.
- ❖ **Manu Kerjean** : Une première réunion de travail en novembre 2006 avec les différents partenaires de ce projet fut suivie d'un long silence. Le travail n'a réellement repris qu'au mois d'août et n'a cependant pas empêché qu'il sorte à la date prévue, à savoir le 20 octobre 2007. Un remerciement particulier à une équipe de bénévoles très compétente et disponible (I. Troadec, N. Troadec, M. Vassallo) ainsi qu'à Y. Labbé. En accord avec E. Marchand nous avons ouvert un site Manu sur le portail Dastum afin de mettre à disposition la totalité de son répertoire, les transcriptions des chansons et un film qui lui est consacré réalisé par G. kerdoncuff.
- ❖ **Contes Populaires de Haute-Bretagne** : co-produit par La Bouèze, Bertaeyn Galeizz et Dastum, deux associations adhérentes. Il s'agit d'un manuscrit inédit, celui d'Oscar Havard déposé à la BNF, qui contient des contes collectés en 1881-1882 dans le nord de l'Ille-et-Vilaine, écrits en gallo de la main de jeunes personnes du pays. L'édition a été possible grâce au travail de J L Le Craver qui a recopié les textes, assuré la traduction en français et ajouté de nombreux commentaires notamment sur la qualité du gallo que l'on nous donne à voir.
- ❖ **M'ner l'draw N° 2** : Une autre coproduction cette fois avec l'Atelier à Danse, association membre de Dastum. Il s'agit là de la continuité du travail de M Clérivet portant sur les danses de Haute-Bretagne ici sur une zone comprise entre Fougères et Dinan. Là encore un travail d'une grande qualité avec, pour la première fois semble-t-il, l'édition d'un DVD contenant des films d'archives représentant des danseurs de tradition.

Au total ce sont donc quatre éditions d'une grande qualité qui valorisent notre fonds documentaire en le faisant connaître. Elles sont aussi l'occasion de l'enrichir, de permettre une lecture différente de ce fonds et nous sommes tributaires en cela de tous les partenariats que nous construisons.

Ouverture de la boutique en ligne

Depuis décembre 2007 nous avons ouvert une boutique en ligne. Nous touchons ainsi un nouveau public et nous évitons de publier un catalogue coûteux.

Tableau des ventes au 31 décembre 2007

Le tableau est complété des résultats constatés au 15 avril pour donner une idée de l'évolution. Certaines étant parues tardivement il n'y avait aucun résultat d'enregistré en décembre.

Musique bretonne

La revue a fêté son deux centième numéro en janvier 2007 dans la salle de Monterfil. La journée a été une réussite et a permis à différents acteurs culturels de se rencontrer. L'après midi donnait lieu à une émission radio en direct de 200 mn qui a été réalisée conjointement par Radio-Plum FM et Radio Kreiz-Breizh que nous tenons à remercier chaleureusement. L'événement, ou sa médiatisation, a été suivi d'une nette augmentation des abonnements à la revue. Dans l'année 2007 nous sommes passés de 525 abonnés à 570, avec une pointe à 600.

La revue donne satisfaction à ses lecteurs, peut certainement augmenter sa diffusion, et est réalisée grâce au précieux concours de nombreux collaborateurs que nous devons ici remercier chaleureusement.

C - NUMERISATION DOCUMENTATION

Fonctionnement :

Il existe actuellement une réunion bimensuelle avec les salariés concernés par les archives (collecte, numérisation, documentation) qui aborde tous les problèmes de méthodologie que l'on peut rencontrer mais aussi les choix à faire en matière de logiciels, de contrat déposant à proposer aux collecteurs. Plusieurs décisions ou directions importantes ont été prises depuis un an :

- élaboration d'un tableau représentant la chaîne de numérisation
- élaboration d'une convention chercheur associé, adoptée au CA de novembre 2007 (annexe 1). En 2007 trois personnes ont signé cette convention Erik Marchand, Gilles Kermarc, Marc Clériver
- élaboration d'un contrat de dépôt, adopté au CA de novembre 2007 (annexe 2)
- remplacement de la table de numérisation
- choix de la migration de la mise à jour du logiciel Alexandrie
- tenue d'un registre des demandes de documentation (2008)
- tenue d'un registre des dépôts (2008).

Le Conseil d'administration a approuvé le fait que DASTUM loue un local, libre en mai 2008, afin que toutes les archives soient stockées en un même lieu. Ce qui permet aussi de mettre fin à la location d'un entrepôt.

Documentation archives photos

Une réunion inter association a eu lieu à DASTUM sur le problème posé par la numérisation des archives photos et l'élaboration d'une base de données documentaire propre à ces fonds.

Consultation

A Rennes, en 2007, cinquante trois personnes ont pris une adhésion-consultation. Ce sont donc des personnes qui viennent réellement consulter sur place, à Rennes.

Par Internet : cf tableau (page suivante)

BILAN 2007 NUMERISATION DES ARCHIVES SONORES

FINISTERE

<i>Fonds Mikael Madeg (récits de vie en breton)</i>	90 heures
<i>Fonds Yann Meur</i>	30 heures
<i>Fonds Gilles Piriou</i>	5 heures
<i>Fonds Jean-Claude Tallec</i>	25 heures
<i>Fonds Radio Kerne Lampreiz</i>	15 heures
<i>Fonds Re an Are</i>	10 heures

TOTAL 29 = 175 heures

COTES-D'ARMOR

<i>Fonds Pays de Callac</i>	8 heures
<i>Fonds Pays de Loudéac</i>	5 heures
<i>Fonds Pays de Quintin-Gausson</i>	2 heures
<i>Fonds Centre Marc Le Bris</i>	35 heures
<i>Fonds Régis Auffray / 22</i>	15 heures
<i>Événement Truite du Ridor</i>	25 heures
<i>Événement Festival Plin de Danouet</i>	10 heures

TOTAL 22 = 100 heures

MORBIHAN

<i>Fonds Serge Moello</i>	55 heures
<i>Fonds Charles Quimbert / 56</i>	50 heures
<i>Fonds Pays de Ploermel</i>	1 heure
<i>Fonds Pays de Vannes</i>	2 heures
<i>Fonds Régis Auffray / 56</i>	10 heures
<i>Concours championnat Bretagne d'accordéon diatonique 1990</i>	3 heures
<i>Stage chant Saint-Guyomard 1992</i>	4 heures

TOTAL 56 = 125 heures

ILLE-ET-VILAINE

<i>Fonds Charles Quimbert / 35</i>	75 heures
<i>Fonds Régis Auffray / 35</i>	30 heures
<i>Fonds Pays d'Argentré</i>	4 heures
<i>Concours championnat Bretagne d'accordéon diatonique 1989</i>	3 heures
<i>Événement La Gallésie en Fête</i>	4 heures
<i>Stage chant Fougères 1991</i>	4 heures

TOTAL 35 = 120 heures

TOTAL BRETAGNE = 520 heures

Ce chiffre correspond au nombre annuel d'heures numérisées que l'on retrouve à peu près égal d'une année à l'autre. Je ne peux donner, en l'absence d'une des salariées, de courbe montrant l'évolution de la numérisation.

D - RESEAU

Les Pôles associés

Il n'y a pas de différence d'activités notoire en 2007. Dastum Kreiz Breizh semble avoir arrêté de fonctionner.

Mise en place des points de consultation

Le nombre de structures intéressé pour accueillir un Point de Consultation Dastum va croissant. La mise en place elle-même est freinée par les circuits administratifs que prennent les conventions pour être adoptées par les élus concernés.

L'association Petra Neue qui accueille l'assemblée générale a été la première à ouvrir un tel point en novembre 2007.

Points de Consultation en Haute-Bretagne

	Contact 1	Echéance	Mode de consultation
Ecomusée de Montfort	Projet de convention donné, signature vendredi 04/04	Avril 2008, ouvert Expo sur la culture gallose	Point d'écoute sans copie, tout public Poste dédié
Champs libres B.M., écomusée de la Bintinais	Conventions à réécrire pour chaque structure dans le cadre plus général de celle conclue avec Rennes Métropole	2008	Voir (suivant structures)
CRR de Rennes	Contact pris Convention à réactualiser,	2008	Poste semi-dédié
CRR de Nantes	Premier contact pris	2008	
Ecole de musique St Nazaire (CRD)	qques modifs apportées prêt à signature	2008	Poste dédié
A D 35	Convention donnée	2008 - 2009	Poste dédié, Poste d'écoute, sans copie, Tout public
A D 44	Contact pris Convention ré écrite, en cours	09/2008	
Centre de documentation de la Maison des cultures du monde	Contact à reprendre, Contact repris : <u>convention signée</u>	2008	Poste dédié
AD 22	Contact à prendre	2008	
B M de Rennes	Contact pris	2008	

Points de consultation en Basse-Bretagne

	Contact 1	Echéance	Mode de consultation
Ecole nationale de Musique de Lorient	Convention envoyée En 10/2007 , en 03/2008 Contact M Lhiver J	2008	Point de consultation réservé aux élèves de l'école, copie possible en interne
Ecole de Musique du Trégor	Convention envoyée en 10/2007 et <u>signée</u> Contact Y Caden	2008	Point d'écoute et de copie réservé aux élèves de l'école Poste non dédié A ouvrir bientôt
Ecole de Musique de Quimper		2008	
Centre Breton d'Art Populaire (Marie Oster)	Convention envoyée 10/2007, Convention <u>signée</u>	2008, ouvert	Point d'écoute et de copie réservé aux adhérents du CBAP Point dédié ?
Petra Neue	Convention envoyée le 25/10/2007 Adresse Mac <u>Convention signée</u>	Ouvert en 11 2007	Poste dédié (obligatoire si tout public), tout public Copie possible extérieur si adhésion Dastum
Ecole de musique de Spézet (André Riou) bagad de Spézet (Daniel Cariou)	Contact pris	?	
CRBC	Reprise contact 10 2007, circuit administratif	?	
Bibliothèque des Côtes d'Armor à Cavan	Convention envoyée 09 et 10/2007 ; en lien avec DBD	2008, ouvert	Point d'écoute tout public Copie permise aux adhérents de DBD
A D 56	Envoi convention en 10/2007 et 02/2008 Circuit administratif	Prêt à ouvrir après signature 2008	Pas de copie
Paotred an dreujen gaol	Convention envoyée	Ouverture Mai 2008	
Lycée Diwan à Carhaix	Convention envoyée 2008	2008	
BNF	Convention envoyée	2008-2009	
Conservatoire Occitan	Convention à envoyer	2008-2009	

Réunion culture gallèse

- ❖ *Région Bretagne : Des réunions régulières se sont tenues à l'assemblée régionale à l'initiative des élus afin de faire un bilan sur les manques, les besoins recensés en matière de culture gallèse. La Région avait demandé à Dastum de coordonner ces réunions. Un rapport a été présenté aux élus en 2008. Ces réunions vont se poursuivre sous la forme d'un comité technique.*
- ❖ *Conseil Général 35 : Le CG 35, par la voix de son président M. Tourenne, s'est engagé à soutenir la culture gallèse. Dastum là aussi a coordonné diverses réunions en lien avec d'autres associations. Le CG 35 s'est notamment engagé à soutenir les missions attribuées au poste de conservateur du patrimoine oral de Haute-Bretagne.*

E - STRUCTURE REPRESENTATION

- ❖ *IRPa : Participation à des formations de l'IRPa, rencontre pour l'écriture d'une convention à valider en 2008.*
- ❖ *FAMDT : Participation au Conseil d'Administration de la FAMDT (Paris)
En novembre se sont tenues les assises des musiques traditionnelles à Nantes auxquelles nous avons participé. La question de la place des musiques traditionnelles au sein du ministère de la culture, de leur représentation, de leur reconnaissance était centrale. Ces assises ont été l'occasion d'entendre la dynamique des autres régions, d'être à l'écoute de la naissance des nouveaux projets.*
- ❖ *Représentation au CA de Musiques et Danses en Bretagne : L'actualité de cette structure est son passage en EPCC.*

Par ailleurs Dastum est membre de :

- *Skeudenn (fédération des ass. culturelles bretonnes du pays de Rennes)*
- *Conseil Culturel de Bretagne*
- *Institut Culturel de Bretagne*
- *EPCC Livre et Lecture et Bretagne (ex COOB)*
- *L'AFAS (association française des archives sonores)*
- *Bretagne Réunie*
- *Buhez.*